



.....
LE MINISTRE
.....

Abidjan, le 30 .09. 2019

N° 8 1 1 /MS/CAB

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DES SPORTS, COMMUNIQUE.

Il est ouvert au titre de l'année 2019, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au cycle de formation des Professeurs de Lycée d'Education Physique et Sportive.

La durée de la formation est de cinq (05) ans.

Les épreuves physiques se dérouleront du 16 au 19 décembre 2019, de 07 h 30 mn à 17 h 00 mn et les épreuves écrites, le 21 décembre 2019, de 07 h 30 mn à 17 h 00 mn.

Les Conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être titulaire du baccalauréat 2019, toutes séries ;
- être âgé de 18 à 26 ans.

Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS, du 1^{er} octobre au 29 novembre 2019, délai de rigueur.

Pièces à fournir :

1. la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie) ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité (original) ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
5. un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;
6. l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus la photocopie) ;
7. les bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
8. quatre (04) photos d'identité de même tirage ;
9. une demande d'inscription (fiche jaune), imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS ;
10. un document justifiant de la pratique de l'EPS de la 2nde à la Terminale.

N.B : Les frais d'inscription sont fixés à vingt mille (20 000) F CFA ;

Le coût de la visite médicale est fixé à vingt-cinq mille (25 000) F CFA.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service de la Scolarité de l'INJS ;

CONTACTS : Tél. (225) 21 26 80 43 /21 28 52 01 Fax : (225) 21 28 25 17 ;

Email : secratriatinjs@yahoo.fr

Ampliations :

1. Radio C.I.
2. Fraternité Matin

P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet



François Y. ALLA



.....
LE MINISTRE

.....
N° 8 1 2 /MS/CAB

Abidjan, le **30 .09. 2019**

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DES SPORTS, COMMUNIQUE.

Il est ouvert au titre de **l'année 2019**, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au **cycle de formation des Professeurs de Sport, options : Handball, Basketball, Athlétisme, Judo, Taekwondo, Football, Volleyball, Rugby.**

La durée de la formation est de **cinq (05) ans.**

Les épreuves physiques se dérouleront du **11 au 13 décembre 2019**, de **07 h 30 à 17 h 00 mn** et les épreuves écrites, le **15 décembre 2019**, de **07 h 30 mn à 17 h 00 mn.**

Les Conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être titulaire du **baccalauréat 2018 ou 2019, toutes séries ;**
- avoir déjà pratiqué l'une des disciplines susmentionnées ;
- être âgé de **18 à 26 ans.**

Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS du **1^{er} octobre au 29 novembre 2019, délai de rigueur.**

Pièces à fournir :

1. la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie) ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité (original) ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
5. un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;
6. l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus la photocopie) ;
7. les bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
8. quatre (04) photos d'identité de même tirage ;
9. une demande d'inscription (fiche verte), imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS ;
10. une licence scolaire (OISSU) ou fédérale des **trois (03) dernières saisons sportives, de 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.**
11. un Curriculum-Vitae (CV) sportif (décliner son parcours sportif à travers le CV).

NB :

- **Judo** : avoir au moins la ceinture de couleur **Bleue** ;
- **Taekwondo** : avoir au moins la ceinture de couleur **Rouge 1^{er} Keup**, accompagnée du passeport ;
- **Les frais d'inscription sont fixés à vingt mille (20 000) F CFA ;**
- **Le coût de la visite médicale est fixé à vingt-cinq mille (25 000) F CFA.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service de la Scolarité de l'INJS ;

CONTACTS : Tél. (225) 21 26 80 43 / 21 28 52 01 / Fax : (225) 21 28 25 17/ Email : secratriatinjs@yahoo.fr.

Ampliations :

1. Radio C.I.
2. Fraternité Matin


P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet
François Y. ALLA



.....
LE MINISTRE
.....

Abidjan, le

30 .09. 2019

N° 8 1 3 /MS/CAB

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DES SPORTS, COMMUNIQUE.

Il est ouvert au titre de l'année 2019, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au cycle de formation des **Professeurs d'Education Permanente**.

La durée de la formation est de **cinq (05) ans**.

Les épreuves se dérouleront le **10 décembre 2019**, de **07 h 30 mn à 17 h 00 mn**.

Les Conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être titulaire du **baccalauréat 2019, toutes séries** ;
- être âgé de **18 à 26 ans**.

Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS du **1^{er} octobre au 29 novembre 2019, délai de rigueur**.

Pièces à fournir :

1. la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie) ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité (original) ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
5. un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;
6. l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus la photocopie) ;
7. les bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
8. quatre (04) photos d'identité de même tirage ;
9. une demande d'inscription (fiche bleue), imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS.

NB : Les frais d'inscription sont fixés à vingt mille (20 000) F CFA ;

Le coût de la visite médicale est fixé à vingt-cinq mille (25 000) F CFA.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service de la Scolarité de l'INJS ;

CONTACTS : Tél. (225) 21 26 80 43 /21 28 52 01 Fax : (225) 21 28 25 17 ;

Email : secratriatinjs@yahoo.fr

Ampliatiions :

1. Radio C.I.
2. Fraternité Matin



P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

François Y. ALLA
François Y. ALLA



Abidjan, le 30 .09. 2019

N° 8 1 4 /MS/CAB

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DES SPORTS, COMMUNIQUE.

Il est ouvert au titre de l'année 2019, un Test d'Aptitude et d'Entrée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), au cycle de formation des **Professeurs de Collège d'Education Physique et Sportive**.

La durée de la formation est de **trois (03) ans**.

Les épreuves physiques se dérouleront du **06 au 09 décembre 2019**, de **07 h 30 à 17 h 00 mn** et les épreuves écrites, le **14 décembre 2019**, de **07 h 30 mn à 17 h 00 mn**.

Les Conditions requises pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être de nationalité ivoirienne ;
- être titulaire du **baccalauréat 2017, 2018 ou 2019, toutes séries** ;
- être âgé de **18 à 28 ans**.

Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'INJS du **1^{er} octobre au 29 novembre 2019, délai de rigueur**.

Pièces à fournir :

1. la Carte Nationale d'Identité (plus la photocopie) ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité (original) ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
5. un certificat de visite médicale d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives délivré par le Centre de la Médecine du Sport de l'INJS ;
6. l'Attestation de réussite au Baccalauréat (plus la photocopie) ;
7. les bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
8. quatre (04) photos d'identité de même tirage ;
9. une demande d'inscription (fiche bleue), imprimée à adresser à Monsieur le Directeur Général de l'INJS.

**NB : Les frais d'inscription sont fixés à vingt mille (20 000) F CFA ;
Le coût de la visite médicale est fixé à vingt-cinq mille (25 000) F CFA.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service de la Scolarité de l'INJS ;
CONTACTS : Tél. (225) 21 26 80 43 /21 28 52 01 Fax : (225) 21 28 25 17 ;
Email : secratriatinjs@yahoo.fr

Ampliations :

1. Radio C.I.
2. Fraternité Matin

P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet



François Y. ALLA